



### **Devenir Assistant(e) Maternel(le) : Un métier d'avenir !**

Il y a actuellement une forte demande sur le territoire en matière d'accueil du tout-petit. Idéalement, les parents cherchent à confier leur(s) enfant(s) dans leur commune de résidence et l'offre est parfois insuffisante, voire quasi inexistante.

Ainsi, si le métier d'assistant(e) maternel(le) vous intéresse ou vous questionne, n'hésitez pas à contacter Mme Sonia MARQUE qui vous expliquera le contenu de la formation, les attentes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les démarches à suivre.

Nul besoin de formation spécifique pour accéder au métier mais de réelles capacités à prendre soin du tout petit en respectant ses besoins. Il s'agit d'accompagner sa séparation avec ses parents et de l'accompagner dans son développement. Devenir assistant(e) maternel(le), c'est devenir grâce à une formation de 120h, professionnel(le) de la Petite Enfance. C'est être en mesure d'offrir aux enfants un accueil de qualité à son domicile, parce qu'il est réfléchi et en lien avec les attentes des parents.

La CAF vous soutient dans cette démarche par une prime d'installation qui s'échelonne entre 300 et 600€ en fonction de votre commune d'habitation.

Contact :

Relais Parents Assistantes Maternelles – Sonia MARQUE

- Par téléphone : 03 89 49 68 93 (répondeur)
- Par mail : [rpam@cc-paysderouffach.fr](mailto:rpam@cc-paysderouffach.fr)
- Au Relais : 2<sup>ème</sup> étage de la Maison des Services, 12b Place de la République à Rouffach :

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 13h30-18h30

En dehors de ces créneaux, possibilité de rendez-vous au relais ou dans votre mairie.